



**SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU SITE  
D'ARJUZANX**

N° 3

**Objet : Approbation de la décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2025**

Le 16 avril 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 1<sup>ère</sup> Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Paul CARRERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes :**

- M. Paul CARRERE
- Mme Dominique DEGOS
- Mme Sylvie PEDUCASSE

**Représentant la commune de Morcenx-la-Nouvelle :**

- Mme Isabelle CANTEGREIL
- Mme Martine COULOUDOU
- Mme Christelle GUILHEMSAN

Avaient donné procuration :

- M. Jean-Luc DELPUECH à M. Paul CARRERE
- M. Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY à Mme Isabelle CANTEGREIL

Etaient excusés :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Salima SENSOU

Etaient également présents :

- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Emma ORY, Chargée de mission du développement de l'attractivité touristique
  - M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...

**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 4 du Comité Syndical en date 31 janvier 2025 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- d'approuver la décision modificative n° 1 du budget primitif de l'exercice 2025 telle que figurant dans le tableau ci-après :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Chapitre 042-</b> Opération transfert entre sections 6811 – Dotation aux amortissements  777 – Quote part subvention inv.	+ 20 000,00	+ 8 700,00  + 11 300,00
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Chapitre 040-</b> Opération transfert entre sections 13911 – Subv Etat et établissements nationaux  28128 – Autres aménagements	+ 8 700,00	+ 20 000,00
<b>Op.202202 – Catahot-</b> <b>Chapitre 23-</b> Immobilisations en cours 2313 – travaux en cours	+ 11 300,00	

Le Président du Syndicat Mixte,

Paul CARRERE